

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 09 NOVEMBRE 2024

Présent(e)s:

Didier MARCHAND, Président ; Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale ; Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général ; Pascal LEVEQUE Vice-Président Délégué, Bruno BAUDET, Fabien BERTHELOT, Marc LEFORESTIER, Vice-Présidents, Bernard CALVEZ, Karine CORRE, Cyrille GUIMARD, Annick LOCHET, Myriam LORINQUER, Michel PRIDO, François QUILLIVIC, membres

Absent(e)s excusé(e)s:

Jean-Marc ROBIN, Yves THOMAS, Vice-Présidents ; Jonathan DARCEL, Eric GUEZO, Mickaël ROUZIERE, membres ; Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial

Absent(e)s:

Dr Gwenaëlle MADOUAS, Mickaële LE DU, Frédéric SIMON, membres

Assistent :

Julien FISTAHL, Directeur des Activités

Guy AUFFRET, vérificateur aux comptes (à partir de 11h15), Bernard LE DENMAT, AGECA Conseils (à partir de 11h15)

La séance débute à 8h35.

Didier MARCHAND remercie les membres de leur présence pour cette dernière réunion du Conseil d'Administration de la mandature. Il rend compte des absents excusés.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28.09.24

Didier MARCHAND propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28.09.24.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28.09.24

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28.09.24 est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de Didier MARCHAND, Président

2.1 - Informations générales

Didier MARCHAND rend compte du succès des Championnats de France Piste de l'Avenir, où le public a répondu présent avec un peu plus de 5200 spectateurs pendant ces 5 journées de compétition. Ça a été une réussite organisationnelle avec les prestations de restauration, d'hébergement et d'accueil des équipes. L'espace collation en centre piste, les micro-ondes et frigos à disposition, ont fait l'objet des remerciements des équipes de façon unanime. Didier MARCHAND poursuit en indiquant qu'il s'agit également d'une réussite sportive avec 26 médailles pour la sélection bretonne, dont 9 titres, 10 médailles d'argent et 7 de bronze. Il souligne le bel esprit de compétition de nos jeunes et leur abnégation dans l'effort. Il y associe également l'encadrement pour le travail accompli pendant cette semaine.

Didier MARCHAND termine ce point en remerciant Julien FISTAHL et toute l'équipe du Comité Régional pour leur engagement et leur implication depuis plusieurs mois pour la préparation, mais aussi pour le bon déroulement. La charge de travail et les journées ont été particulièrement longues et denses, mais cela n'a jamais altéré la bonne humeur, ou tout du moins cela ne s'est jamais senti. Il associe à ses remerciements, Aurélien VAULEON pour son implication qui va bien au-delà de ses missions de Manager Technique Territorial.

Didier MARCHAND remercie les élus et toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour le bon déroulement de ces Championnats de France Piste de l'Avenir.

Didier MARCHAND précise que la billetterie pour les Championnats de France Piste Élites est ouverte.

Didier MARCHAND informe les membres des présences de David LAPPARTIENT et Michel CALLOT à l'Assemblée Générale du Comité Régional. Xavier HAMON, Président de Loudéac Communauté Bretagne et Bruno LE BESCAUT, maire de Loudéac devraient également être présents.

Didier MARCHAND annonce au Conseil d'Administration que Teodoro BARTUCCIO, candidat à la présidence de la Fédération Française de Cyclisme tiendra une réunion à l'attention des clubs bretons le 13.11.24 à partir de 19h au siège du Comité Régional. Il explique que cette demande de salle a été faite par Cyrille GUIMARD et que par déontologie, il n'y a aucune raison de la refuser. Le rôle du Comité Régional n'est pas d'orienter les clubs.

Toujours au sujet de l'Assemblée Générale électorale de la Fédération Française de Cyclisme, Didier MARCHAND souhaite qu'une nouvelle campagne de communication vers les clubs soit faite afin que ceux-ci s'inscrivent pour voter. Il rappelle que les arbitres et les encadrants peuvent également voter pour leur collège spécifique en suivant les modalités accessibles via leur espace licencié.

3. Intervention des Comités Départementaux

3.1 - Fabien BERTHELOT, Président du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine

Fabien BERTHELOT rend compte du bon déroulement de l'Assemblée Générale. Les mesures proposées aux votes des clubs ont été adoptées et plutôt bien perçues par ceux-ci. Les échanges avec les clubs ont été constructifs, ces derniers se montrant compréhensifs au regard de la situation financière complexe actuelle du Comité Départemental. Didier MARCHAND formule une remarque concernant la présentation comptable. Fabien BERTHELOT explique que les éléments présentés sont ceux à la date de clôture des comptes, les éventuelles écritures comptables à venir n'ont pas été prises en compte.

3.2 - Marc LEFORESTIER, ex-Président du Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan

Marc LEFORESTIER rend compte du bon déroulement de l'Assemblée Générale du Comité Départemental avec une bonne participation des clubs. Thomas DANIELO lui succède à la présidence.

3.3 - Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale

Régine LE TRAOU évoque le bon déroulement de la Soirée des Champion(ne)s du Comité Départemental avec un bon nombre de participants. Myriam LORINQUER évoque un oubli, Régine LE TRAOU confirme ; le regrette et fait savoir qu'elle s'en est excusée en place du Comité Départemental. Concernant les actions sportives, un stage Piste a été organisé à Pordic pour les U13, un stage Cyclo-Cross a également eu lieu avec une belle participation. Le Comité Départemental fera le déplacement à la Coupe de France Cyclo-Cross à Troyes.

4. Intervention des Commissions

4.1 - Commission Route, Bernard CALVEZ, Président

Bernard CALVEZ rend compte des visites de circuits réalisées ces derniers jours suite aux appels à candidatures pour les épreuves officielles Route 2025. Il signale qu'il y a 3 candidatures pour l'organisation du Championnat de Bretagne Route Élite et Open 1 : le VC Quintin à Allineuc (22), le Team ADRIS La Crêpe de Brocéliande BLC à Brec'h (56) et la JS Doloise Cyclisme à Roz-Landrieux (35) et 1 candidature pour le Championnat de Bretagne Route de l'Avenir : le CC Ergué Gabéric à Coray (29), une candidature également pour le Championnat de Bretagne Route Access, l'ASPTT Rennes à Saint-Gonlay. Ces circuits n'ont pas été visités, l'attribution se fera par la suite.

Bernard CALVEZ détaille les visites des circuits de Le Sourn proposé par le VC Pontivyen (56) et Marzan (56) proposé par le Véloce Vannetais Cyclisme pour l'organisation du Championnat de Bretagne Route Open 2 et 3 le 15.06.25. Il indique que le premier est bien connu et le second bénéficie d'une arrivée grandiose.

La Commission propose de retenir le circuit de Marzan proposé par le Véloce Vannetais Cyclisme pour l'organisation du Championnat de Bretagne Open 2 et 3 2025 le 15.06.25.

Il enchaîne avec la visite du circuit de Sulniac proposé par le Véloce Vannetais Cyclisme pour l'organisation du Championnat de Bretagne Route CLM Équipes le 08.05.25. Une seule candidature pour celui-ci. Après quelques explications, il évoque le kilométrage qui sera très légèrement supérieur à la réglementation fédérale pour les U15. Il indique que cela a déjà été le cas et qu'il n'y avait pas eu de problème, la future Commission Route devra travailler ce point en amont avec l'organisateur et le collègue des arbitres. La Commission propose de retenir le circuit de Sulniac (56) proposé par le Véloce

Vannetais Cyclisme pour l'organisation du Championnat de Bretagne Route CLM Équipes 2025 le 08.05.25.

Bernard CALVEZ poursuit avec la visite du circuit de Rospez (22) proposé par le Team Côte de Granit Rose pour l'organisation du Championnat de Bretagne Masters Route en ligne uniquement, en septembre 2025 (date à confirmer). La Commission propose de retenir le circuit de Rospez (22) proposé par le Team Côte de Granit Rose pour l'organisation du Championnat de Bretagne Route Masters en ligne 2025 en septembre (date à confirmer).

Bernard CALVEZ termine avec la visite du circuit de Loudéac proposé par le VC Loudéac 38 pour l'organisation du Championnat de Bretagne Route Femmes le 01.06.25. Il rend compte de problèmes éventuels de sécurité et précise qu'il n'y a qu'un seul candidat. La Commission, malgré quelques réserves, propose de retenir le circuit de Loudéac, proposé par la VC Loudéac 38 pour l'organisation du Championnat de Bretagne Route Femmes 2025 le 01.06.25. Elle attire l'attention sur le fait que la future Commission devra impérativement travailler l'aspect sécuritaire en amont avec l'organisateur et la municipalité.

4.1 Commission Route

Didier MARCHAND propose aux membres de valider la proposition de la Commission Route pour l'attribution du Championnat de Bretagne Route Open 2 et 3 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme sur le circuit de Marzan (56) le 15.06.25. A la majorité avec une abstention, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission Route d'attribuer le Championnat de Bretagne Route Open 2 et 3 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme sur le circuit de Marzan (56) le 15.06.25.

Didier MARCHAND propose aux membres de valider la proposition de la Commission Route pour l'attribution du Championnat de Bretagne Route CLM Équipes 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme sur le circuit de Sulniac (56) le 08.05.25. A la majorité avec une abstention, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission Route d'attribuer le Championnat de Bretagne Route CLM Équipes 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme sur le circuit de Sulniac (56) le 08.05.25.

Didier MARCHAND propose aux membres de valider la proposition de la Commission Route pour l'attribution du Championnat de Bretagne Route Masters en ligne 2025 au Team Côte de Granit Rose sur le circuit de Rospez (22) en septembre (date à confirmer). A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission Route d'attribuer le Championnat de Bretagne Route Masters en ligne 2025 au Team Côte de Granit Rose sur le circuit de Rospez (22) en septembre (date à confirmer).

Didier MARCHAND propose aux membres de valider la proposition de la Commission Route pour l'attribution du Championnat de Bretagne Route Femmes 2025 au VC Loudéac 38 sur le circuit de Loudéac (22) le 01.06.25. A la majorité avec trois abstentions, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission Route d'attribuer le Championnat de Bretagne Route Femmes 2025 au VC Loudéac 38 sur le circuit de Loudéac (22) le 01.06.25. Le Conseil d'Administration précise l'aspect sécuritaire du circuit qui devra être travaillé en amont avec l'organisateur par la future Commission.

Les membres échangent sur différents points, comme la réglementation qui va raisonner en kilomètres sans tenir compte de la difficulté éventuelle du circuit évoquée par Cyrille GUIMARD.

Bernard CALVEZ signale aux membres que lors de ces visites, plusieurs questionnements ont été formulés. Comme les véhicules de dépannage neutre qui deviennent de plus en plus complexes à gérer ; en cause, la diversité du matériel et le nombre de paires de roues. Il évoque le fait qu'il puisse être assuré par les Comités Départementaux. Fabien BERTHELOT intervient et confirme qu'au regard du nombre de sélectionnés par département, c'est pratiquement impossible de faire tenir le matériel dans une seule voiture. Il poursuit en précisant que la mise en place de postes de dépannages fixes, comme cette année lors du Championnat de Bretagne Route de l'Avenir, serait préférable.

L'autre point concerne le volet financier et notamment la mise en place de prix coureurs sur les Championnats, Bernard CALVEZ trouve dommage de ne pas récompenser les principaux acteurs que sont les coureurs ; certains organisateurs estiment quant à eux, que cette charge devrait être celle du Comité Régional pour un Championnat de Bretagne.

Une discussion s'engage sur les coûts d'une saison pour un coureur, Cyrille GUIMARD signale que c'est un investissement énorme, du fait aussi de la course à l'équipement pour les plus jeunes. François QUILLIVIC rappelle qu'il avait sollicité le Conseil d'Administration pour la mise en place de prix coureurs sur les Championnats de Bretagne de Cyclo-Cross et qu'il y avait eu un refus catégorique du Conseil d'Administration.

Joseph LAPPARTIENT intervient et évoque les transpondeurs, la mise à disposition de ceux-ci aux organisateurs des Championnats de Bretagne : reste-t-elle d'actualité ? Car cela a un coût pour le Comité Régional, dans la mesure où le système en place est restrictif. Le nombre de personnes formées appartiennent principalement au Finistère. Bruno BAUDET confirme qu'il est important de poursuivre le développement de l'utilisation des transpondeurs. Joseph LAPPARTIENT maintient que les Comités Départementaux devraient pouvoir proposer cette prestation en autonomie. Cyrille GUIMARD répond que l'utilisation des transpondeurs sur certaines épreuves n'a pas de sens, comme les épreuves Jeunes ou Access. Régine LE TRAOU, sans être favorable à une généralisation de l'utilisation des transpondeurs, signale l'insistance des participants souhaitant connaître leur place dès la ligne d'arrivée franchie.

Didier MARCHAND conclut ce point en précisant que cela devra faire l'objet d'une réflexion par la prochaine équipe, néanmoins il est vrai que certains circuits ne nécessitent pas l'utilisation systématique de transpondeurs. Bernard CALVEZ ajoute que, selon lui, seuls les Championnats de Bretagne Route Élites et de l'Avenir sont concernés.

5. Questions diverses

5.1 - François QUILLIVIC

François QUILLIVIC interroge les membres concernant l'attribution des maillots dans le cadre du Championnat de Bretagne Masters Cyclo-Cross à Trémel suite à la remarque d'Eric GUEZO lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration, celui-ci passerait de 5 à 16 maillots.

Il rappelle la proposition de la Commission Cyclo-Cross en regroupant les catégories de la façon suivante : 35-45 ans, 45-55 ans, 55-65 ans, 65 ans et plus, et les Féminines.

5.1 - François QUILLIVIC

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité l'attribution des 5 maillots pour le Championnat de Bretagne Masters de Cyclo-Cross pour les catégories suivantes : 35-45 ans, 45-55 ans, 55-65 ans, 65 et plus et les féminines.

François QUILLIVIC sollicite l'avis des membres concernant la désignation d'un représentant du Comité Régional sur la seconde manche de la Coupe de Bretagne de Cyclo-Cross le 17.11.24 à Vern. Celle-ci se déroulera le lendemain de l'Assemblée Générale électorale du Comité Régional

5.1 - François QUILLIVIC

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le fait que François QUILLIVIC représente le Comité Régional lors de la seconde manche de Coupe de Bretagne de Cyclo-Cross à Vern le 17.11.24.

5.2 - Bruno BAUDET

Bruno BAUDET évoque le cas d'un pilote de BMX qui a souhaité participer à des épreuves Route, ou sa catégorie de licence BMX a été prise en compte. Julien FISTAHL indique que la Fédération Française de Cyclisme a mis en place un tableau de correspondance des catégories par disciplines.

Tableau de correspondance disciplines / catégories

Elite	BMX Free-Style	BMX Race	Cyclo-Cross	Piste Endurance	Piste Vitesse	Route	VTT - Cross country	VTT - Descente	VTT - Enduro	VTT - Trial
BMX Free-Style - Elite		Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access
BMX Race - Elite	Access		Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access
Cyclo-Cross - Elite	Access	Access		Open 1	Access	Open 1	Open 1	Access	Open 1	Access
Piste Endurance - Elite	Access	Access	Open 1		Open 1	Elite	Open 1	Access	Access	Access
Piste Vitesse - Elite	Access	Access	Access	Access		Access	Access	Access	Access	Access
Route - Elite	Access	Access	Open 1	Elite	Access		Open 1	Access	Access	Access
VTT - Cross country - Elite	Access	Access	Open 1	Open 3	Access	Open 2		Open 3	Open 3	Open 3
VTT - Descente - Elite	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Open 3		Open 3	Open 3
VTT - Enduro - Elite	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Open 1	Open 1		Open 3
VTT - Trial - Elite	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Open 3	Open 3	Open 3	
Open 1	BMX Free-Style	BMX Race	Cyclo-Cross	Piste Endurance	Piste Vitesse	Route	VTT - Cross country	VTT - Descente	VTT - Enduro	VTT - Trial
BMX Free-Style - Open 1		Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access
BMX Race - Open 1	Access		Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access
Cyclo-Cross - Open 1	Access	Access		Open 2	Access	Open 1	Open 2	Access	Access	Access
Piste Endurance - Open 1	Access	Access	Access		Open 2	Open 1	Access	Access	Access	Access
Piste Vitesse - Open 1	Access	Access	Access	Open 2		Access	Access	Access	Access	Access
Route - Open 1	Access	Access	Open 1	Open 1	Access		Open 1	Access	Access	Access
VTT - Cross country - Open 1	Access	Access	Open 1	Open 3	Access	Open 2		Access	Access	Access
VTT - Descente - Open 1	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access		Access	Access
VTT - Enduro - Open 1	Access	Access	Open 2	Access	Access	Access	Open 2	Open 2		Access
VTT - Trial - Open 1	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	

Open 2	BMX Free-Style	BMX Race	Cyclo-Cross	Piste Endurance	Piste Vitesse	Route	VTT - Cross country	VTT - Descente	VTT - Enduro	VTT - Trial
BMX Free-Style - Open 2		Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access
BMX Race - Open 2	Access		Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access
Cyclo-Cross - Open 2	Access	Access		Open 2	Access	Open 2	Open 2	Access	Access	Access
Piste Endurance - Open 2	Access	Access	Access		Open 2	Open 2	Access	Access	Access	Access
Piste Vitesse - Open 2	Access	Access	Access	Open 3		Access	Access	Access	Access	Access
Route - Open 2	Access	Access	Open 2	Open 2	Access		Open 2	Access	Access	Access
VTT - Cross country - Open 2	Access	Access	Open 2	Open 3	Access	Access		Access	Access	Access
VTT - Descente - Open 2	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access		Access	Access
VTT - Enduro - Open 2	Access	Access	Open 3	Access	Access	Access	Open 3	Open 3		Access
VTT - Trial - Open 2	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	
Open 3	BMX Free-Style	BMX Race	Cyclo-Cross	Piste Endurance	Piste Vitesse	Route	VTT - Cross country	VTT - Descente	VTT - Enduro	VTT - Trial
BMX Free-Style - Open 3		Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access
BMX Race - Open 3	Access		Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access
Cyclo-Cross - Open 3	Access	Access		Open 3	Access	Open 3	Open 3	Access	Access	Access
Piste Endurance - Open 3	Access	Access	Access		Open 3	Open 3	Access	Access	Access	Access
Piste Vitesse - Open 3	Access	Access	Access	Open 3		Access	Access	Access	Access	Access
Route - Open 3	Access	Access	Open 3	Open 3	Open 3		Open 3	Access	Access	Access
VTT - Cross country - Open 3	Access	Access	Access	Open 3	Access	Access		Access	Access	Access
VTT - Descente - Open 3	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access		Access	Access
VTT - Enduro - Open 3	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access		Access
VTT - Trial - Open 3	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	Access	

6. Intervention de Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général

Joseph LAPPARTIENT débute son intervention par les points évoqués lors de la réunion de la Commission des Finances, notamment les droits d'engagements. Il précise que celle-ci n'a pas été mise en forme, mais ça sera le cas pour l'Assemblée Générale. Les principales modifications à prendre en compte seront :

- l'augmentation de la part du Comité Régional pour les épreuves Access, qui passe de 2 €uros à 3 €uros
- l'application des dispositions votées lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine :
 - la mise en place d'un prélèvement de 1 €uro sur tous les engagements à partir des U15 et pour toutes les disciplines, sauf les Access car cela était déjà en place, idem pour les épreuves de régularité route .

Il évoque également la proposition du Bureau Exécutif lors de sa réunion du 17.09.24, validée par la Commission des Finances du 05.11.24, relative à l'augmentation de l'assurance, celle-ci vise à compenser partiellement cette charge supplémentaire. La proposition est de majorer les droits forfaitaires de toutes les disciplines, 10 €uros pour les épreuves Jeunes U15, U17 et U19 seuls et 15 €uros pour les épreuves U19 et plus.

6. Intervention de Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la proposition du Bureau Exécutif lors de sa réunion du 17.09.24, validée par la Commission des Finances du 05.11.24, concernant la majoration des droits forfaitaires de toutes les disciplines :

- 10 €uros pour les épreuves U15, U17 et U19 seuls
- 15 €uros pour épreuves U19 et plus

François QUILLIVIC souhaite avoir des précisions concernant l'assurance des épreuves et plus particulièrement le calcul de la part demandée par la Fédération Française de Cyclisme au Comité Régional.

Joseph LAPPARTIENT explique les coefficients qui sont appliqués par la Fédération Française de Cyclisme pour les différentes épreuves.

ÉPREUVE	COEFFICIENT
U19 Seniors	2
Access - Femmes - Masters	1,25
U15/U17	1
Cycloport	2
Animation divers	1
Piste	1

ÉPREUVE	COEFFICIENT
Cyclo-Cross	2
VTT Compétition	1,75
VTT Rando - Trial	0,75
BMX	1,5
Cyclisme en salle Polo-vélo	0,25
École de vélo	0,5

6.1 - Présentation et adoption du bilan de l'exercice comptable 2023/2024

Joseph LAPPARTIENT présente le bilan de l'exercice comptable 2023/2024 aux membres du Conseil d'Administration. Il indique que cette présentation est celle de l'Assemblée Générale avec : la part relative au Comité Régional et une autre pour le Vélodrome. Le résultat global de l'exercice comptable 2023/2024 est d'environ 10 370 €uros.

Régine LE TRAOU demande dans quelle partie est intégrée l'activité Sport-Santé. Joseph LAPPARTIENT indique que celle-ci est intégrée dans la partie vélodrome. Annick LOCHET souhaite connaître le fonctionnement de la partie événementielle du Vélodrome de Bretagne. Didier MARCHAND rappelle aux membres que la partie événementielle est gérée directement par Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Joseph LAPPARTIENT cède la parole à Guy AUFFRET, vérificateur aux comptes.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration, Avant de vous lire mon rapport, je tiens à excuser mon collègue Cyrille PERSON qui se trouve actuellement en arrêt de travail, et qui de ce fait n'a pu se rendre au siège du Comité pour effectuer ce contrôle.

A la suite de votre Assemblée Générale 2023, vous avez décidé d'avancer d'un mois votre arrêté comptable au 31 août 2024, cela par rapport à l'élection de votre nouveau Conseil d'Administration.

A la réception de la balance générale et des soldes intermédiaires de gestion arrêtés au 31 août 2024 qui m'ont été adressés, j'ai pu les comparer à ceux de l'année précédente. Des différences positives et négatives sont apparues tant au niveau des recettes que des dépenses, ce qui m'a amené à échanger avec le Trésorier Général et M. LE DENMAT du cabinet comptable AGECA Conseils qui m'ont fourni les explications sur ces diverses variations.

Toutes les pièces justificatives qui concernent les mouvements comptables de cet exercice ont été mises à ma disposition.

Les chiffres qui se rapportent à la période du 1er octobre 2023 au 31 août 2024 sont :

- Comité Régional : recettes 1 036 311 €uros, dépenses 992 146 €uros, marge 44 165 €uros

- Vélodrome : recettes 155 026 €uros, dépenses 189 822 €uros, marge -33 795 €uros

Soit une marge nette globale de 10 370 €uros.

Sur la balance clients apparaît une multitude de comptes tiers soldés et non soldés concernant les réservations des créneaux horaires sur la piste, cette comptabilité de comptes individuels n'a peut-être pas lieu d'être par le fait que le site de réservations "Doinsport" la gère déjà.

J'ai par ailleurs pu échanger avec le personnel du Comité Régional sur la liste de petit matériel, comité et vélodrome, ce qui m'a amené à effectuer par sondage divers rapprochements par rapport à l'inventaire établi au 31 août 2024.

La nécessité d'avoir du matériel conséquent pour que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions peut se justifier, mais en contrepartie cela vous engage à avoir un suivi rigoureux sur son emploi, sa gestion et son entretien.

Pensez également à vous séparer par la vente du matériel et des équipements que vous n'utilisez plus, les locaux et les étagères ne sont pas extensibles.

Je remercie l'ensemble du personnel pour m'avoir fourni différents documents comptables et pour sa disponibilité à répondre à mes interrogations durant ce contrôle.

Je tiens particulièrement à remercier le président Didier MARCHAND, le Trésorier Joseph LAPPARTIENT et Monsieur Bernard LE DENMAT du cabinet comptable AGECA Conseils pour leur collaboration, ainsi

que tous les élus que j'ai pu côtoyer durant ces 11 dernières années en tant que vérificateur aux comptes.

Fait à Loudéac, le 09 novembre 2024, Guy AUFFRET, vérificateur aux comptes.

Didier MARCHAND propose au Conseil d'Administration l'adoption du bilan de l'exercice comptable 2023/2024.

6.1 Présentation et adoption du bilan de l'exercice comptable 2023/2024

A l'unanimité, le Conseil d'Administration adopte le bilan de l'exercice comptable 2023/2024 présenté ce jour par le Trésorier Général.

6.2 - Présentation et adoption du budget prévisionnel 2024/2025

Joseph LAPPARTIENT présente aux membres le budget prévisionnel 2024/2025. Il précise que, comme pour le bilan, cette présentation sera également celle de l'Assemblée Générale.

Didier MARCHAND propose au Conseil d'Administration l'adoption du budget prévisionnel 2024/2025.

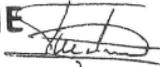
6.2 Présentation et adoption du budget prévisionnel 2024/2025

A l'unanimité, le Conseil d'Administration adopte le budget prévisionnel présenté ce jour par le Trésorier Général.

Didier MARCHAND remercie vivement Joseph LAPPARTIENT pour le travail effectué sur cet exercice comptable ainsi que les précédents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités

<p>Didier MARCHAND Président</p> <hr/> <p>COMITÉ DE BRETAGNE CYCLISME  14 rue des Livaudières 22600 LOUDÉAC N° SIRET 777 460 502 00043</p>	<p>Régine LE TRAOU Secrétaire Générale</p> <hr/> 
--	--

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28.09.24

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28.09.24 est adopté à l'unanimité.

4.1 Commission Route

Didier MARCHAND propose aux membres de valider la proposition de la Commission Route pour l'attribution du Championnat de Bretagne Route Open 2 et 3 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme sur le circuit de Marzan (56) le 15.06.25. A la majorité avec une abstention, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission Route d'attribuer le Championnat de Bretagne Route Open 2 et 3 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme sur le circuit de Marzan (56) le 15.06.25.

Didier MARCHAND propose aux membres de valider la proposition de la Commission Route pour l'attribution du Championnat de Bretagne Route CLM Équipes 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme sur le circuit de Sulniac (56) le 08.05.25. A la majorité avec une abstention, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission Route d'attribuer le Championnat de Bretagne Route CLM Équipes 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme sur le circuit de Sulniac (56) le 08.05.25.

Didier MARCHAND propose aux membres de valider la proposition de la Commission Route pour l'attribution du Championnat de Bretagne Route Masters en ligne 2025 au Team Côte de Granit Rose sur le circuit de Rospez (22) en septembre (date à confirmer). A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission Route d'attribuer le Championnat de Bretagne Route Masters en ligne 2025 au Team Côte de Granit Rose sur le circuit de Rospez (22) en septembre (date à confirmer).

Didier MARCHAND propose aux membres de valider la proposition de la Commission Route pour l'attribution du Championnat de Bretagne Route Femmes 2025 au VC Loudéac 38 sur le circuit de Loudéac (22) le 01.06.25. A la majorité avec trois abstentions, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission Route d'attribuer le Championnat de Bretagne Route Femmes 2025 au VC Loudéac 38 sur le circuit de Loudéac (22) le 01.06.25. Le Conseil d'Administration précise l'aspect sécuritaire du circuit qui devra être travaillé en amont avec l'organisateur par la future Commission.

5.1 - François QUILLIVIC

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité l'attribution des 5 maillots pour le Championnat de Bretagne Masters de Cyclo-Cross pour les catégories suivantes : 35-45 ans, 45-55 ans, 55-65 ans, 65 et plus et les féminines.

5.1 - François QUILLIVIC

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le fait que François QUILLIVIC représente le Comité Régional lors de la seconde manche de Coupe de Bretagne de Cyclo-Cross à Vern le 17.11.24.

6. Intervention de Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la proposition du Bureau Exécutif lors de sa réunion du 17.09.24, validée par la Commission des Finances du 05.11.24, concernant la majoration des droits forfaitaires de toutes les disciplines :

- 10 €uros pour les épreuves U15, U17 et U19 seuls
- 15 €uros pour épreuves U19 et plus

6.1 Présentation et adoption du bilan de l'exercice comptable 2023/2024

A l'unanimité, le Conseil d'Administration adopte le bilan de l'exercice comptable 2023/2024 présenté ce jour par le Trésorier Général.

6.2 Présentation et adoption du budget prévisionnel 2024/2025

A l'unanimité, le Conseil d'Administration adopte le budget prévisionnel présenté ce jour par le Trésorier Général.